

Guide pratique du compostage à domicile



Agissons

plus malin
jetons moins!



Agglopolys
Communauté
d'agglomération
de Blois

agglopolys.fr



Les déchets biodégradables, appelés aussi biodéchets, proviennent de nos cuisines et de nos jardins et constituent près d'1/3 du poids de notre poubelle. A partir du 1^{er} janvier 2024, ces biodéchets ne devront plus être jetés avec les ordures ménagères car ils représentent une ressource. En effet, grâce au compostage, ces biodéchets se transforment en un engrais naturel, riche et gratuit ! Pour vous accompagner dans cette démarche, vous trouverez toutes les informations pratiques du compostage à domicile dans ce guide.

Ensemble, faisons de nos déchets une ressource.

Christophe Degruelle

Président d'Agglopolys, Communauté d'agglomération de Blois

Où installer le composteur ?

Le composteur sera installé dans un endroit :

- accessible depuis le jardin et la maison,
- à l'abri du vent,
- éloigné des racines des arbres / arbustes.



Comment installer le composteur ?

• **Montez le composteur** sur un sol nu préalablement bêché, pour favoriser la venue des micro-organismes. Aplanir pour s'assurer que le composteur sera droit, ce qui limitera les problèmes d'usure au niveau des axes.

• **Déposez un lit de branchages** dans le fond du composteur (5 à 10 cm d'épaisseur) pour faciliter l'aération et l'absorption d'éventuels excès d'eau. Une grille posée à-même le sol peut être pratique pour empêcher toute intrusion de rongeurs.



Que peut-on composter ?

Triez vos déchets pour les valoriser à domicile !

Alternez les couches de déchets secs et de déchets humides afin d'équilibrer les différents apports en azote et carbone et obtenir un mélange homogène.

50% de déchets carbonés



50% de déchets azotés



DÉCHETS	ACCEPTÉS	INTERDITS
JARDIN	<ul style="list-style-type: none"> • Tontes de pelouse (en petite quantité) • Tailles de haies coupées ou broyées • Feuilles mortes et fleurs fanées 	<ul style="list-style-type: none"> • Plantes malades • Mauvaises herbes montées en graines
CUISINE	<ul style="list-style-type: none"> • Épluchures de légumes et de fruits (dont agrumes, mélangés à d'autres déchets) • Marc de café et filtres, thé, coquilles d'œuf broyées • Restes de repas (riz, pâtes, légumes, viande, poisson, croûtes de fromage,... en petite quantité) 	<ul style="list-style-type: none"> • Graisses et huiles de friture • Crustacés, coquillages • Os
MAISON	<ul style="list-style-type: none"> • Essuie-tout, carton ondulé • Sciures, broyat de bois non traités • Cendres de bois refroidies 	<ul style="list-style-type: none"> • Papier de couleur ou glacé • Sacs plastique biodégradables • Cendres de barbecue, mégots • Déchets d'animaux domestiques, litières d'animaux de compagnie • Plastique, caoutchouc, métaux, verre, sacs d'aspirateur...

Comment réussir son compost ?

Pour transformer rapidement vos biodéchets sans risque d'odeur, il faut trois éléments principaux : une nourriture équilibrée pour les décomposeurs (petites bêtes vivant dans votre composteur), de l'air et de l'eau.

- 1 Broyez ou fragmentez les gros éléments** (branchages...), pour faciliter la décomposition. Les gros morceaux doivent être coupés et les branchages broyés de façon mécanique (machine) ou manuelle (sécateur, ...).
- 2 Alternez déchets de maison et déchets de jardin.**
- 3 Portez une attention toute particulière au gazon.**
Au printemps et en automne, des quantités importantes d'un même type de déchets (gazon, feuilles mortes...) risquent de perturber l'équilibre du compost. Faites alors un tas d'attente à côté du composteur pour que le gazon perde de son humidité (2-3 jours), puis incorporez-le progressivement au compost (15 cm d'épaisseur maximum). Mélangez le gazon avec un reste de feuilles mortes ou de sciure (déchets secs et grossiers) pour éviter le tassement.
- 4 Remuez, brassez une fois par mois.** Cela évite le tassement, l'excès d'humidité dans votre composteur. Vous pouvez également vider le compost à l'aide d'une bêche installée devant le composteur, le laissez s'aérer un certain temps, puis tout reverser dans le composteur.
- 5 Surveillez l'humidité.**
Si le compost devient trop sec, les micro-organismes qui décomposent, meurent : pensez à humidifier, surtout en été. Au contraire, l'excès d'humidité génère l'asphyxie et le dégagement d'odeurs désagréables.
- 6 Enrichissez votre compost** si besoin avec des compléments nutritifs naturels (farine d'os, corne broyée, etc.)
- 7 Les activateurs de compost.**
Ils contiennent des micro-organismes nécessaires au processus de compostage. Les sols en détiennent naturellement. Du fumier, les refus de tamisage de compost, du compost « mûr » ou des orties fraîches accélèrent la décomposition. Il n'est pas nécessaire d'acheter des produits de démarrage proposés dans le commerce. La chaux dolomitique permet de maintenir l'équilibre du pH, lorsqu'on composte des matériaux très acides tels que les aiguilles de résineux.



ASTUCES :

En cas d'apport important de gazon, corrigez le pH acide avec de la cendre de bois qui enrichira votre compost en potasse (500 g pour 300 litres de compost).
Pour éviter la survenue de moucheron dans votre composteur, pensez à enfouir vos déchets frais, à l'aide d'une griffe, pour assécher la surface du compost.



UN BON PROCESSUS DE COMPOSTAGE SE VÉRIFIE PAR :

- une absence de mauvaises odeurs. S'il a une odeur boisée alors il est sain. S'il sent la paille, il manque de matières azotées, arrosez-le d'eau. Si le moisi se fait sentir, le compost est trop humide : il faut rajouter un peu de déchets secs.
- une montée en température dans la partie récente du tas (jusqu'à 65°C : destruction des germes pathogènes, graines ...).
- présence de vers et autres invertébrés (cloportes, millepattes...).

Quand et comment récupérer le compost ?



Lorsque vous ne constatez plus de réchauffement du compost et que très peu de matières peuvent être reconnues (coquilles d'œuf, feuilles mortes par exemple), le compost peut être utilisé. Il sera de couleur brune, s'émiettera et dégagera une odeur « terreuse ».

• **Récupérez le compost** par le bas pour récolter une petite quantité. Pour des quantités importantes, videz la partie supérieure non décomposée, récupérez le compost et remettez ensuite la partie non décomposée dans le composteur.

• **Tamisez le compost** à l'aide d'un tamis, d'une grille, etc. pour éliminer les matières non décomposées et remettez celles-ci dans le composteur comme activateurs, ou bien utilisez-les en paillage.

CONSEIL :

Ne pas brasser le compost à mains nues, pour éviter de se brûler.

Comment utiliser le compost ?

Le compost jeune (de 3 à 6 mois) :
à utiliser en paillis autour des arbres, arbustes et plantes vivaces, entre les cultures et en couverture des cultures.

Le compost mûr (de 6 à 12 mois) :
forme vivante de terreau meuble brun foncé ou noir peut s'utiliser pour :

- le potager (en couches par exemple),
- le jardin d'ornement (épanché sous un arbre, épanché sur le gazon quand il est tamisé, par exemple),
- les plates-bandes (enfouir),
- le repotage (en mélange de 30 à 50 %).

Il peut être épanché en couches minces (1 à 5 L/m²) ou incorporé superficiellement (5 à 15 cm du sol) par binage ou simple égalisation au râteau.

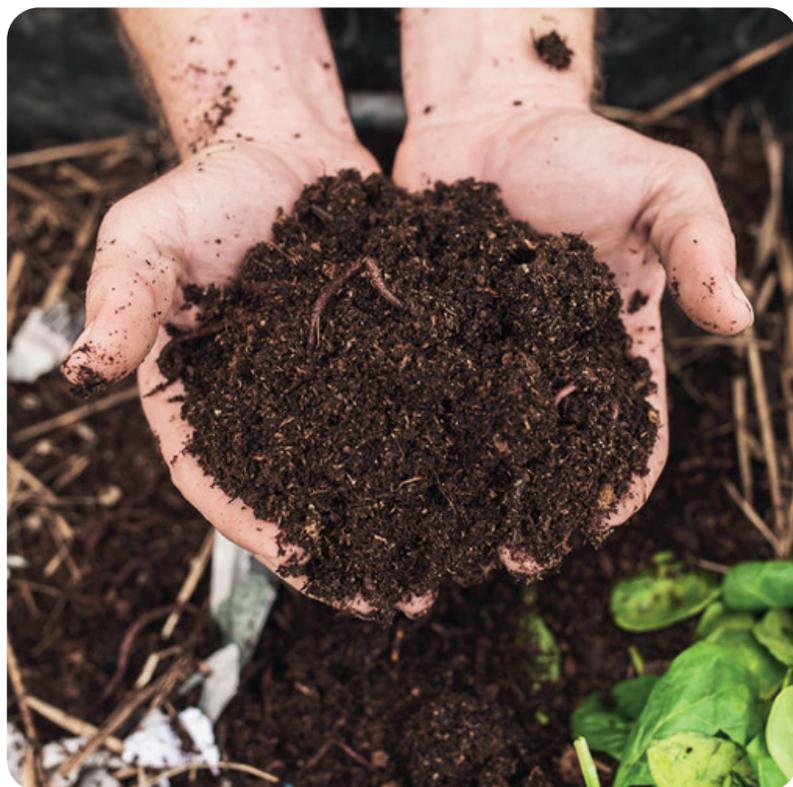
CONSEIL :

Il ne faut jamais enfouir du compost jeune dans le sol car les racines des plantes risquent d'être endommagées.



ASTUCES :

Pour faire votre propre terreau, mélangez 50% maximum de compost mûr avec de la terre du jardin. Pour un terreau léger, vous pouvez ajouter du sable.



En cas de problèmes... Quelques solutions

PROBLÈMES	CAUSES	SOLUTIONS
Odeurs désagréables, Aspect gras, Écoulement de jus	<ul style="list-style-type: none"> • Trop humide (excès de déchets humides) • Excès de matières «vertes» (odeur d'ammoniac) • Pas assez aéré (odeur d'œufs pourris) • Déchets trop fins 	<ul style="list-style-type: none"> • Ajoutez des matières sèches et structurantes (copeaux de bois, paille, feuilles mortes...). • Aérez le compost (mélangez).
Nombreuses moisissures, Arrêt de la décomposition	<ul style="list-style-type: none"> • Trop sec et pas assez aéré • Compost figé 	<ul style="list-style-type: none"> • Ajoutez des déchets riches en eau et, si nécessaire, de l'eau. • Aérez le compost.
Les déchets se décomposent mal	<ul style="list-style-type: none"> • Trop tassé • Compost figé 	<ul style="list-style-type: none"> • Aérez le compost. • Fragmentez, défibrez, cassez les déchets trop gros.
Présence d'animaux (rongeurs)	<ul style="list-style-type: none"> • Compost facile d'accès 	<ul style="list-style-type: none"> • Posez une grille à même le sol sous le compost pour empêcher l'intrusion de rongeurs. Remuer permet également de déranger les intrus.
Pas de montée en température avec un compost peu humide, peu décomposé	<ul style="list-style-type: none"> • Excès de déchets secs et manque de matières "vertes" 	<ul style="list-style-type: none"> • Ajoutez des déchets humides tels que salade, fruits et autres plantes juteuses. • Arrosez. • Vérifiez par la suite que le tas est aussi humide qu'une éponge essorée.

Le compostage nécessite donc un minimum d'attention afin d'entretenir les bonnes conditions pour la décomposition des déchets organiques.

Valorisez vos déchets verts à domicile

Agissons
plus malin
Jetons moins !

Des solutions existent pour gérer vos déchets végétaux à domicile et réduire ainsi vos déplacements en déchetterie.

LE COMPOSTAGE EN TAS

En cas d'apport exceptionnel de déchets verts, si vous disposez d'une grande surface, pensez au compostage en tas. Le processus est un peu plus long qu'en bac, mais le volume traité est plus important. Les conseils contenus dans ce guide s'appliquent au compostage en tas.

LE PAILLAGE

Le paillis (5 à 20 cm d'épaisseur) enrichit le sol, réduit le développement des mauvaises herbes, limite l'évaporation, protège les plantes du froid et prévient l'érosion.

RAPPEL :

Le brûlage à l'air libre des déchets est interdit toute l'année dans le Loir-et-Cher (art. 84 du Règlement Sanitaire Départemental).

LA TONTE MULCHING

C'est une technique de tonte très régulière sans ramassage de l'herbe. Elle permet de protéger le gazon de la sécheresse. Le mulch peut aussi être utilisé en paillis.

LE BROYAGE

- Avec une tondeuse à gazon pour les petites branches et brindilles.
 - Avec un broyeur pour les plus gros diamètres.
- Utilisez ensuite le broyat obtenu pour alimenter votre composteur ou pailler vos plantations.

Agglopolys propose un dispositif de prêt gratuit de broyeurs aux particuliers. Plus d'infos sur agglopolys.fr ou au 02 54 58 57 57.



Agglopolys

Direction Déchets
152 avenue de Châteaudun
41000 Blois
Tél. 02 54 58 57 57
info.dechets@agglopolys.fr

agglopolys.fr

Suivez-nous sur Facebook :

 AgglomerationBlois



Agglopolys
Communauté
d'agglomération
de Blois